DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2394E0897567N
Etabli le : 17/03/2023
Valable jusqu'au : 16/03/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe*

Adresse : **29 avenue de Tunis**
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
1er étage - 2ème porte, N° de lot: Studio 4

Type de bien : Appartement
Année de construction : **1983 - 1988**
Surface habitable : **24,67 m²**

Propriétaire : AVOVENTES et AVOVENTES
Adresse :

Performance énergétique et climatique

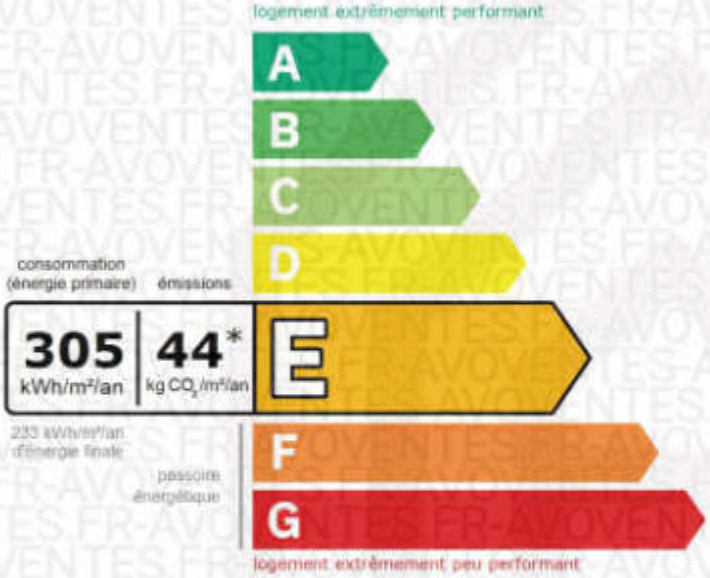

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

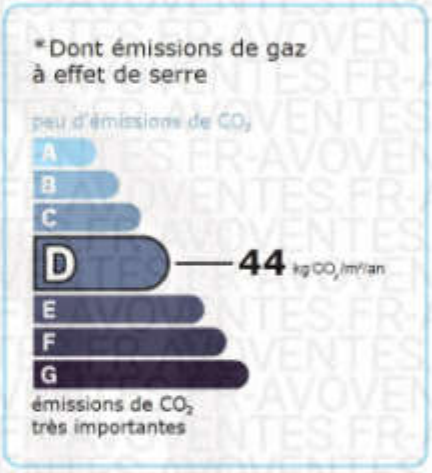

Ce logement émet 1 087 kg de CO_2 par an, soit l'équivalent de 5 633 km parcourus en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.

entre **530 €** et **750 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

EURL AVOVENTES AVOVENTES
5 place Violaine
77730 NANTEUIL-SUR-MARNE
tel : 06.22.06.00.16

Diagnostiqueur : AVOVENTES AVOVENTES
Email : AVOVENTES.AVOVENTES@orange.fr
N° de certification : ODI-00140
Organisme de certification : CESI CERTIFICATION

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contactez» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

Schéma des déperditions de chaleur

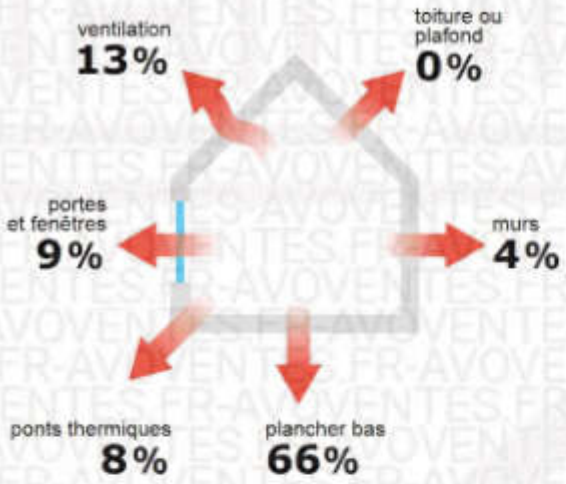

Performance de l'isolation

Système de ventilation en place

VMC SF Hygro A après 2012

Confort d'été (hors climatisation)*

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :

bonne inertie du logement

fenêtres équipées de volets extérieurs

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

- pompe à chaleur
- chauffe-eau thermodynamique
- panneaux solaires photovoltaïques
- panneaux solaires thermiques
- géothermie
- réseau de chaleur ou de froid vertueux
- chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)
chauffage	Gaz Naturel	4 399 (4 399 é.f.)	entre 240 € et 340 €
eau chaude	Electrique	2 469 (1 073 é.f.)	entre 240 € et 330 €
refroidissement			
éclairage	Electrique	107 (47 é.f.)	entre 10 € et 20 €
auxiliaires	Electrique	557 (242 é.f.)	entre 40 € et 60 €
énergie totale pour les usages recensés :		7 533 kWh (5 762 kWh é.f.)	entre **530** € et **750** € par an

Répartition des dépenses

- 45 %
- 45 %
- 0 %
- 2 %
- 8 %

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 71ℓ par jour.

é.f. → énergie finale
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

⚠ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -21% sur votre facture **soit -77€ par an**

Astuces
- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces
- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.

Consommation recommandée → 71ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

30ℓ consommés en moins par jour, c'est -24% sur votre facture **soit -91€ par an**

Astuces
- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.

France Rénov'

En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
Murs	Mur en béton banché d'épaisseur 30 cm avec un doublage rapporté donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm avec un doublage rapporté donnant sur un local chauffé Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec un doublage rapporté non isolé donnant sur un local chauffé	bonne
Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur l'extérieur	insuffisante
Toiture/plafond	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
Portes et fenêtres	Fenêtres coulissantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 18 mm à isolation renforcée et volets roulants aluminium Porte(s) bois opaque pleine	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
Chauffage	Chaudière collective gaz basse température installée entre 2001 et 2015 régulée, avec équipement d'intermittence central collectif, réseau isolé. Emetteur(s): radiateur bitube sans robinet thermostatique
Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles), contenance ballon 65 L
Climatisation	Néant
Ventilation	VMC SF Hygro A après 2012
Pilotage	Avec intermittence centrale collectif

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance

Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.

Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels

Montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmateur, robinets thermostatique, isolation réseau)	

2 Les travaux à envisager

Montant estimé : 21700 à 32500€

Lot	Description	Performance recommandée
Plancher	Isolation des planchers en sous face. ⚠ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété	R > 3,5 m².K/W
Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ⚠ Travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur. Mettre en place un système Solaire	COP = 3

Commentaires :

Logement rénové entre 2016 et 2023.
Le plancher bas non isolé donne sur le porche.
Tous les murs sont doublés et isolés d'après le propriétaire.
Aucune information sur l'age de la chaudière collective qui assure le chauffage central.
VMC Hygro A individuelle avec caisson dans le plenum de la salle d'eau.
Ballon électrique de production ECS en état neuf, encore inutilisé.

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux

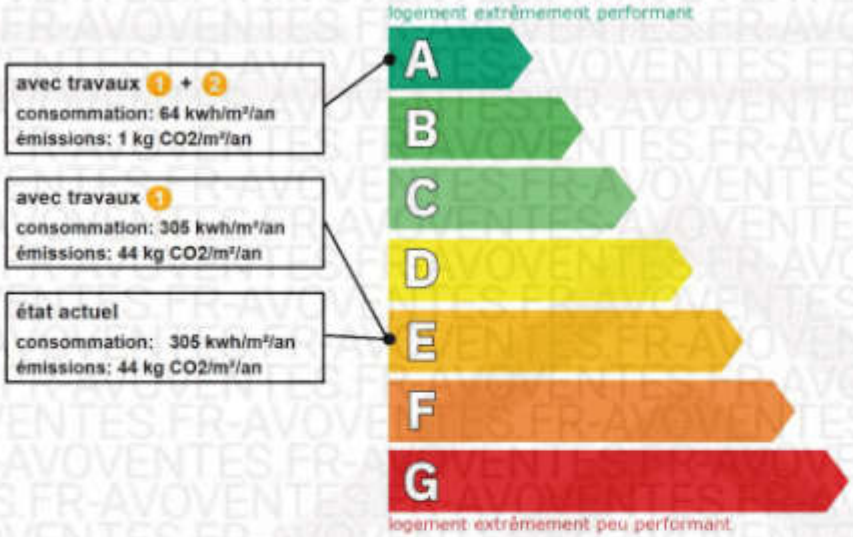

Dont émissions de gaz à effet de serre

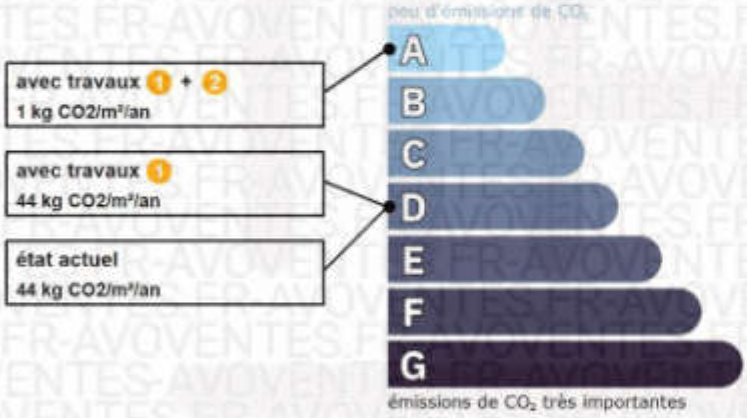

France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : **https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr**
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : **https://france-renov.gouv.fr/aides**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
CESI CERTIFICATION - 1 avenue du Général de Gaulle Tour Pb 5 (6ème étage) 92074 Paris La Défense Cedex (détail sur www.info-certif.fr)

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]**
Référence du DPE : **94100/EPS/00032-04**
Date de visite du bien : **08/03/2023**
Invariant fiscal du logement : **N/A**
Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale R, Parcelle(s) n° 50**
Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**
Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
Photographies des travaux

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :
Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Observé / mesuré	94 Val de Marne
Altitude	Donnée en ligne	47 m
Type de bien	Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	Estimé	1983 - 1988
Surface habitable du logement	Observé / mesuré	24,67 m²
Surface habitable de l'immeuble	Observé / mesuré	500 m²
Nombre de niveaux du logement	Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2,48 m

Enveloppe

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Murs Extérieurs	Surface du mur	Observé / mesuré	7,5 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	30 cm
	Isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	Document fourni	2013 - 2021
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Murs sur Immeuble mitoyen	Surface du mur	Observé / mesuré	15,4 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	≥ 45 cm
	Isolation	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	Document fourni	2013 - 2021

	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré		plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Murs sur Logement voisin	Surface du mur	Observé / mesuré		14,1 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré		un local chauffé
	Matériau mur	Observé / mesuré		Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré		≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré		non
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré		plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Murs sur parties communes chauffées	Surface du mur	Observé / mesuré		10,85 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré		un local chauffé
	Matériau mur	Observé / mesuré		Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré		≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré		non
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré		plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Plancher	Surface de plancher bas	Observé / mesuré		24,81 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré		l'extérieur
	Type de pb	Observé / mesuré		Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	Observé / mesuré		non
Plafond	Surface de plancher haut	Observé / mesuré		24,67 m²
	Type de local adjacent	Observé / mesuré		un local chauffé
	Type de ph	Observé / mesuré		Dalle béton
	Isolation	Observé / mesuré		non
Fenêtres	Surface de baies	Observé / mesuré		4,3 m²
	Placement	Observé / mesuré		Murs Extérieurs
	Orientation des baies	Observé / mesuré		Est
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré		vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré		Fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré		PVC
	Type de vitrage	Observé / mesuré		double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré		18 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré		oui
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré		Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré		au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré		Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré		Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	Observé / mesuré		Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré		Absence de masque lointain
Porte	Surface de porte	Observé / mesuré		1,75 m²
	Placement	Observé / mesuré		Murs sur parties communes chauffées
	Type de local adjacent	Observé / mesuré		un local chauffé
	Nature de la menuiserie	Observé / mesuré		Porte simple en bois
	Type de porte	Observé / mesuré		Porte opaque pleine
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré		au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré		Lp: 5 cm
Pont Thermique 1	Type PT	Observé / mesuré		Murs Extérieurs / Plafond
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		4,8 m
Pont Thermique 2	Type PT	Observé / mesuré		Murs Extérieurs / Plancher
	Type isolation	Observé / mesuré		inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré		4,8 m
Pont Thermique 3	Type PT	Observé / mesuré		Murs Extérieurs / Murs sur Immeuble mitoyen

	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue / inconnue
	Longueur du PT		Observé / mesuré	2,5 m
Pont Thermique 4	Type PT		Observé / mesuré	Murs Extérieurs / Murs sur Logement voisin
	Type isolation		Observé / mesuré	inconnue / non isolé
	Longueur du PT		Observé / mesuré	2,5 m

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation		Observé / mesuré	VMC SF Hygro A après 2012
	Année installation		Observé / mesuré	2022 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées		Observé / mesuré	une
	Logement Traversant		Observé / mesuré	non
Chauffage	Type d'installation de chauffage		Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée		Observé / mesuré	24,67 m²
	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	5
	Type générateur		Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz basse température installée entre 2001 et 2015
	Année installation générateur		Observé / mesuré	2005 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)		Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse		Observé / mesuré	non
	Chaudière murale		Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust.T° Fonctionnement		Observé / mesuré	oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion		Observé / mesuré	non
	Type émetteur		Observé / mesuré	Radiateur bitube sans robinet thermostatique
	Température de distribution		Observé / mesuré	inférieure à 65°C
	Année installation émetteur		Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage		Observé / mesuré	central
	Equipement d'intermittence		Observé / mesuré	Avec intermittence centrale collectif
	Présence comptage		Observé / mesuré	0
	Commentaires		Observé / mesuré	Chaudière gaz collective pour chauffage uniquement, De Dietrich DTG 210 sur sol, de type Basse Température, avec conduits calorifugés.
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis		Observé / mesuré	1
	Type générateur		Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles)
	Année installation générateur		Observé / mesuré	2022 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée		Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale		Observé / mesuré	non
	Type de distribution		Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production		Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage		Observé / mesuré	65 L

Références réglementaires utilisées :
Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Constatations diverses :
Les parties communes sont chauffées, tout comme le sous-sol.
L'isolation des murs par l'extérieur aurait été la plus efficace car cela aurait intégré l'inertie thermique des maçonneries et aurait supprimé les ponts thermiques, mais cela demanderait des travaux sur l'ensemble de l'immeuble, à l'occasion d'un ravalement par exemple, et aussi de prendre en compte l'isolation intérieure existante.

Informations société : EURL AVOVENTES AVOVENTES 5 place Violaine 77730 NANTEUIL-SUR-MARNE
Tél. : 06.22.06.00.16 - N°SIREN : 809766330 - Compagnie d'assurance : GAN n° 151.322.133

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :
Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

N°ADEME
2394E0897567N

Certificat de surface privative

Numéro de dossier :	94100/EPS/00032-04
Date du repérage :	08/03/2023
Heure d'arrivée :	10 h 00
Durée du repérage :	00 h 30

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-I.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **94100**
Commune : **SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**
Adresse : **29 avenue de Tunis**
Section cadastrale R, Parcelle(s) n° 50
Désignation et situation du ou des lots de copropriété : **1er étage - 2ème porte, Lot numéro Studio 4**

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom: AVOVENTES **et** AVOVENTES
Adresse :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom: AVOVENTES **et** AVOVENTES
Adresse :

Repérage

Périmètre de repérage : **Logement rénové type Studio**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom: AVOVENTES AVOVENTES
Raison sociale et nom de l'entreprise : **EURL** AVOVENTES AVOVENTES
Adresse : **5 place Violaine, 77730 NANTEUIL-SUR-MARNE**
Numéro SIRET : **809766330**
Désignation de la compagnie d'assurance : **GAN**

Superficie privative en m² du lot

Surface Loi Carrez totale : 24,67 m² (vingt-quatre mètres carrés soixante-sept)
Surface au sol totale : 24,81 m² (vingt-quatre mètres carrés quatre-vingt-un)

Certificat de surface n° 94100/EPS/00032-04

Loi Carrez

Résultat du repérage

Date du repérage : **08/03/2023**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

M° TRUTTMANN

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez:

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Séjour - Cuisine	21,43	21,43	
Salle d'eau - wc	3,24	3,38	Embrasure de porte

Superficie privative en m² du lot :

Surface Loi Carrez totale : 24,67 m² (vingt-quatre mètres carrés soixante-sept)
Surface au sol totale : 24,81 m² (vingt-quatre mètres carrés quatre-vingt-un)

Résultat du repérage –annexes

Tableau récapitulatif des surfaces annexes :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Néant			

Certificat de surface n° 94100/EPS/00032-04

Loi Carrez

Croquis de Repérage

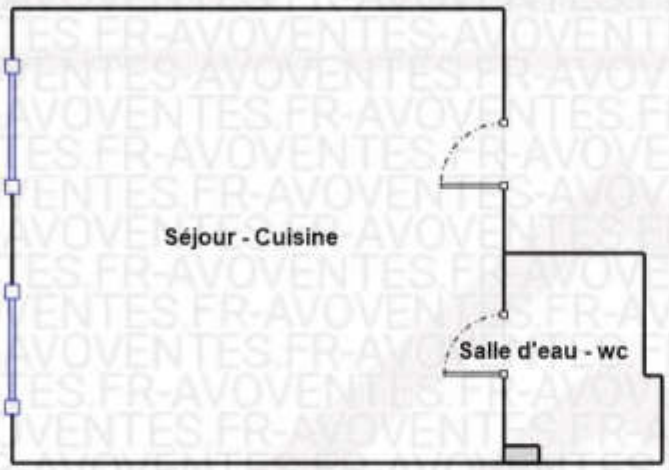

STUDIO N° 04
AU 1ER ETAGE

Fait à **SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS,**

le **08/03/2023**

Par : AVOVENTES AVOVENTES